

# Fact-sheet

## Informations sur les cours inter-entreprise (CI) de praticienne / praticien en pneumatique AFP

Les cours inter-entreprise (CI) complètent la formation de la pratique professionnelle et scolaire.

La participation aux cours est obligatoire pour tous les apprenants. Les entreprises sont responsables de la présence aux cours de leurs apprenants.

Pendant la formation professionnelle initiale de deux ans, des cours inter-entreprise ont lieu sur 4 jours au total, afin de favoriser l'intégration des compétences techniques de la réparation selon le plan de formation, au moyen d'exigences et d'exercices typiques à la profession.

- 1<sup>ère</sup> année de formation: 2 jours de cours de 8 heures chacun (janvier/février)
- 2<sup>ème</sup> année de formation: 2 jours de cours de 8 heures chacun (août/septembre)

Les cours ont lieu à Wil et à Zoug. La participation aux cours inter-entreprise est considérée comme temps de travail et est indemnisée en conséquence. Les frais des cours sont facturés aux entreprises formatrices.

### Remarque:

**La description détaillée sur l'organisation, la répartition et la durée des cours inter-entreprise se trouvent dans le plan de formation (pages 26/27).**